**Que pensez-vous de la rue scolaire de l’école Les Bruyères**

**Questionnaire pour les riverains de l'école.**

Comme vous le savez, la commune de Ganshoren et l’école Les Bruyères testent actuellement une rue scolaire : les voitures et les cyclomoteurs ne peuvent pas l'emprunter entre 08h15 et 09h00 et entre 14h50 et 15h30. Ce test est bientôt terminé.

La commune de Ganshoren et l’école Les Bruyères souhaitent connaître votre avis sur la rue scolaire.  **Pouvez-vous compléter ce petit questionnaire ? Cela ne vous prendra que 2 minutes !**L'enquête sera clôturée le 30 juin 2022.

* Vous pouvez télécharger l'enquête de manière numérique via https://www.ganshoren.be/mobilite/
* Vous pouvez également compléter le questionnaire sur papier
et ensuite le déposer au secrétariat ou dans la boîte aux lettres de l'école, Clos Jacques Wagner 29.

Vous êtes un riverain de l’école Les Bruyères. Dans quelle rue habitez-vous ?

* Avenue Maxe Smal
* Clos Wagner
* Rue Vanderveken
* Parvis Sainte-Cécile
* Autre rue :
1. Pensez-vous que les environs de l'école soient devenus **plus sécurisés** depuis la mise en place de la rue scolaire ?
* complètement d'accord
* d'accord
* neutre
* pas d'accord
* pas du tout d'accord
1. Pensez-vous que le **trafic** soit **plus fluide** dans les environs de l'école depuis la mise en place de la rue scolaire ?
* complètement d'accord
* d'accord
* neutre
* pas d'accord
* pas du tout d'accord
1. Pensez-vous que les environs de l'école soient devenus plus **agréables** depuis la mise en place de la rue scolaire ?
* complètement d'accord
* d'accord
* neutre
* pas d'accord
* pas du tout d'accord
1. Etes-vous impacté(e) par les heures de fermeture ?
* je ne suis pas impacté(e) par la rue scolaire
* je suis impacté(e) par la rue scolaire :
	+ garage ou allée bloqué.e
	+ manœuvres contraignantes : où exactement ? …………………………………………………………
	+ nuisances comme par exemple des déchets non ramassés, des nuisances sonores (plus qu'avant)
	+ autre : ……………………………………………………………………………………………….
1. Souhaitez-vous contribuer à la rue scolaire si le projet est maintenu ? Par exemple en installant les barrières avant et après les heures de pointe de l'école ou en surveillant la fermeture ?
* non, je ne préfère pas
* oui, mes coordonnées sont les suivantes :

Nom : ………………………………………………….…………………………….

Adresse e-mail : ………………………………………………………………………..

Numéro de téléphone : ………………………………………………………………………
(ces informations seront uniquement utilisées dans le cadre de la rue scolaire)

1. Avez-vous des suggestions pour sécuriser davantage les environs de l'école ou avez-vous des remarques concernant le projet ?

|  |
| --- |
| ………………………………………………………………………………………………………………………………………...…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………… |

**Merci beaucoup pour votre collaboration !**

En fonction de l'évaluation (par les parents, le personnel de l'école, les élèves, les riverains, la direction et la commune), il sera décidé si la rue scolaire est introduite définitivement ou pas. Vous recevrez de plus amples informations à ce sujet dans le courant du mois de septembre 2022.